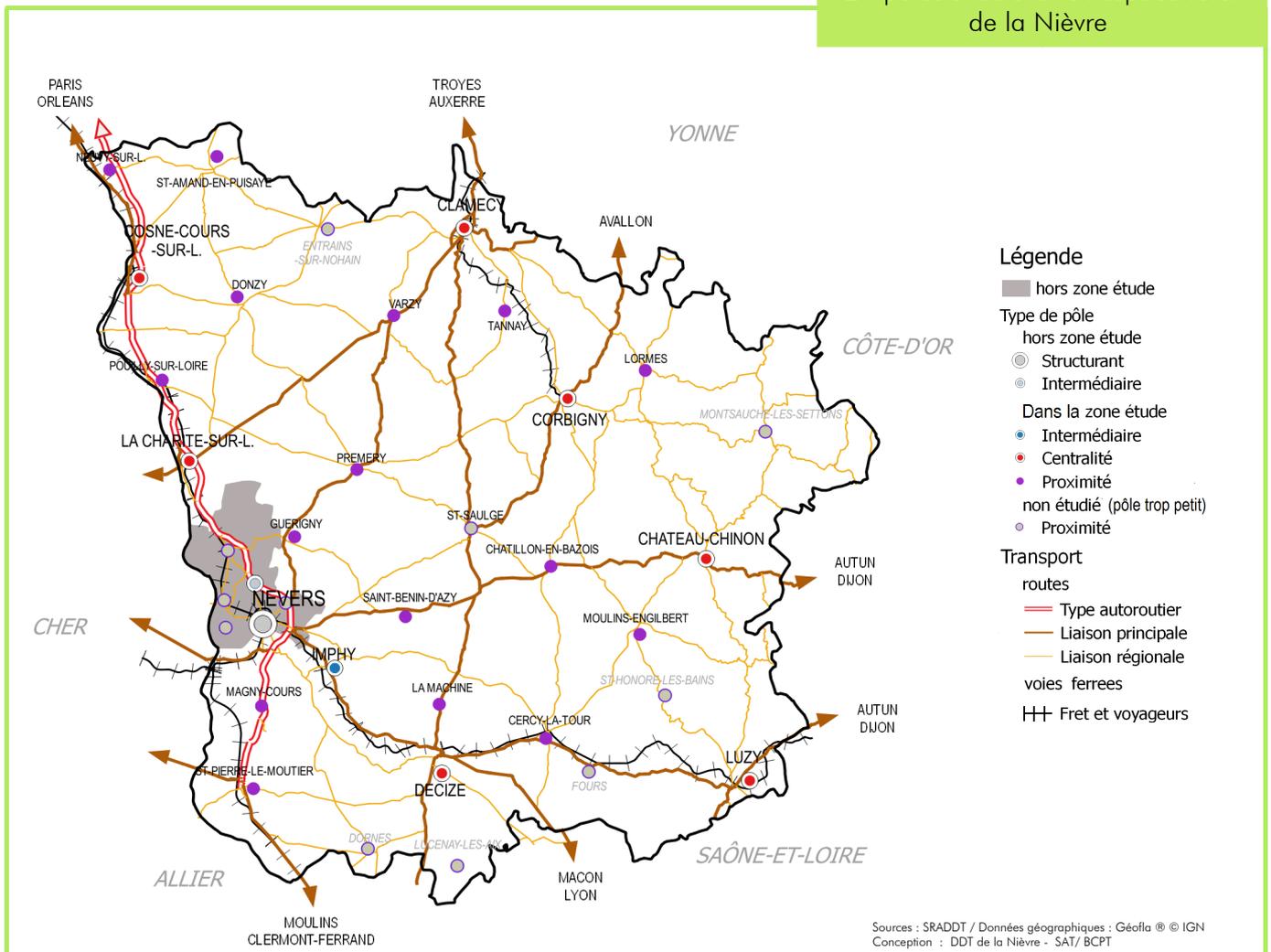


Analyse de l'attractivité des pôles ruraux structurants de la Nièvre au regard des services et du commerce

La Nièvre est un département de Bourgogne Franche Comté majoritairement rural. De nombreux centres-bourgs assurent le maillage de ce territoire au travers de pôles de services et de commerces.

L'objectif de la présente étude est de mesurer le poids des différents pôles de services structurants dans la Nièvre, leurs caractéristiques, leur structuration économique, l'importance du secteur présentiel et les évolutions afin de déterminer pour ces pôles ce qui constitue des opportunités au regard des enjeux d'attractivité et de développement économique.

24 pôles structurants l'espace rural de la Nièvre

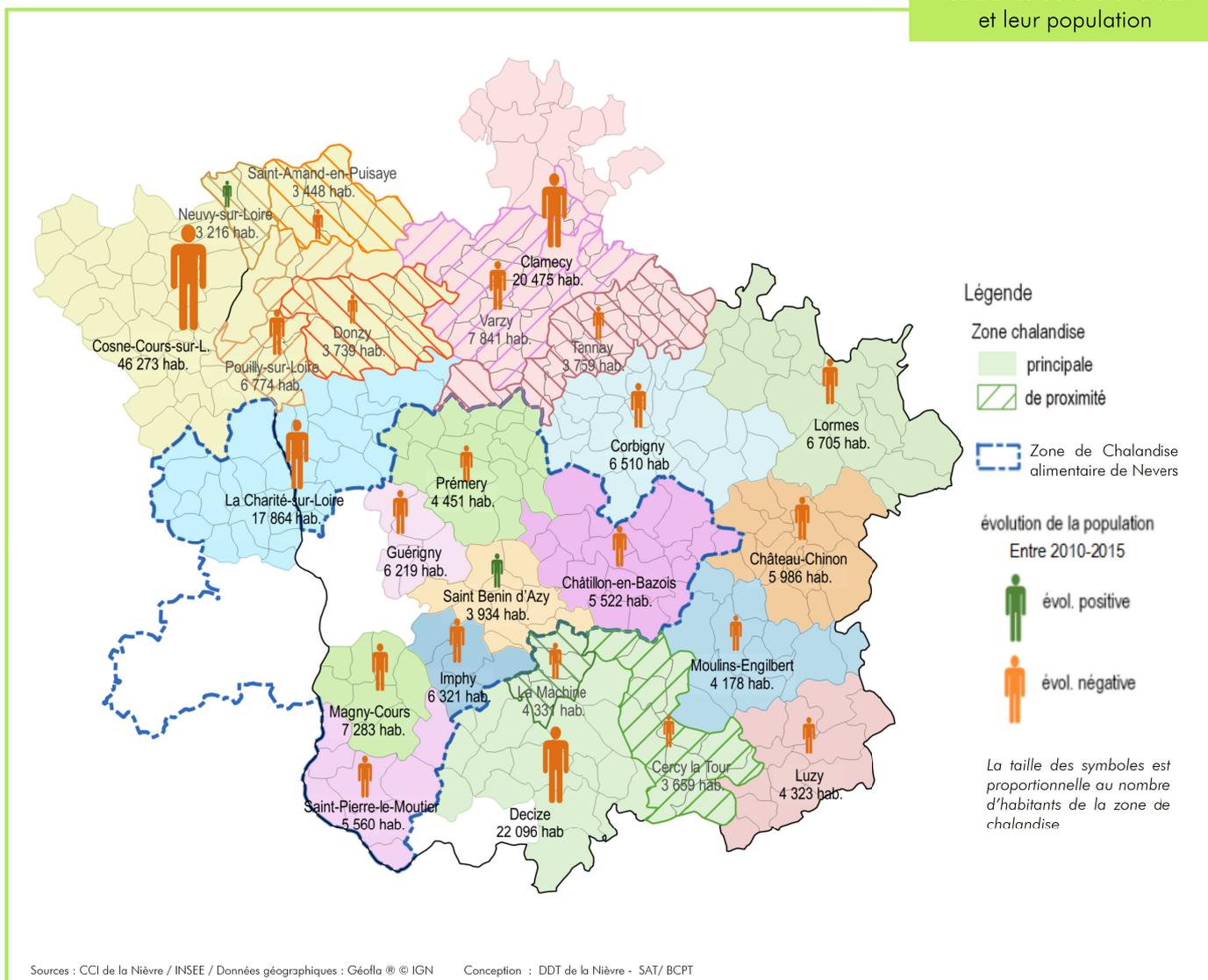


Vingt-quatre villes structurant l'espace rural de la Nièvre sont étudiées parmi les pôles identifiés par le schéma régional d'aménagement et de développement durable du territoire (SRADDT). Le pôle structurant de Nevers et sa zone d'influence proche ont été exclus du périmètre de l'étude, de par sa dynamique spécifique. En outre, certains pôles identifiés par le SRADDT n'ont pu être retenus du fait de leur taille plus modeste.

Le présent document est constitué d'une synthèse globale de l'analyse réalisée par la CCI et d'une fiche «focus» par pôle étudié reprenant les spécificités de chacun.

Une disparité d'influence des pôles renforcée par des évolutions démographiques contrastées

Les Zones de chalandises et leur population



Les bourgs-centres ont des zones de chalandise composées en moyenne de 19 communes, soit environ 180 000 habitants mais la répartition fait apparaître de nombreuses disparités avec deux zones de chalandise très étendues qui sont Clamecy et Cosne-Cours-sur-Loire (respectivement 71 et 66 communes). A l'inverse, dix communes ont une zone d'influence peu étendue avec un maximum de 10 communes. Le plus petit bourg-centre étudié est Neuvy-sur-Loire composé de quatre communes représentant moins de 3 300 habitants.

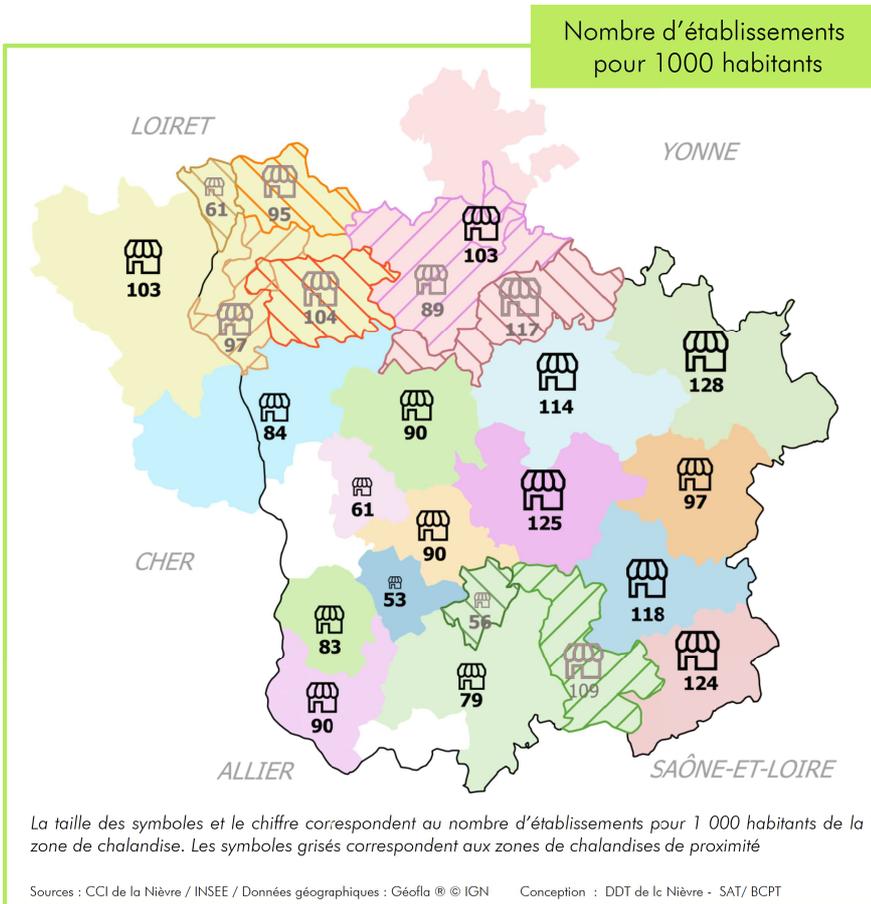
A l'instar de ce qui est constaté sur l'ensemble de la Nièvre, la population des bassins des bourgs-centres est globalement déclinante.

Cependant, certains pôles font apparaître un certain dynamisme grâce à un solde migratoire positif (St-Benin-d'Azy, St-Amand-en-Puisaye, Luzy, La Charité-sur-Loire, Corbigny, Donzy, Château-Chinon, Lormes, Neuvy-sur-Loire, St-Pierre-le-Moutier et Cosne-Cours-sur-Loire) qui ne compense malheureusement pas (sauf pour Saint-Benin-d'Azy et Neuvy-sur-Loire) le solde naturel déficitaire.

Concernant les évolutions positives de population, on ne peut établir de corrélation entre les services proposés à la population – que ce soit dans le domaine de la santé, des transports ou de l'éducation – ou la taille de leur zone d'influence et l'attractivité en hausse de ces bassins. Néanmoins, il apparaît que les bassins qui connaissent un solde migratoire positif en milieu rural ont majoritairement une offre de services plus élevée que ceux dont les soldes migratoires sont négatifs.

A l'inverse la commune de Neuvy-sur-Loire qui propose une offre en matière éducative, de santé et de transport relativement succincte connaît un solde migratoire positif de son territoire (+0,17%), tandis que les bassins de Cosne-Cours-sur-Loire et Clamecy, qui proposent une offre beaucoup plus étoffée, subissent un solde migratoire négatif.

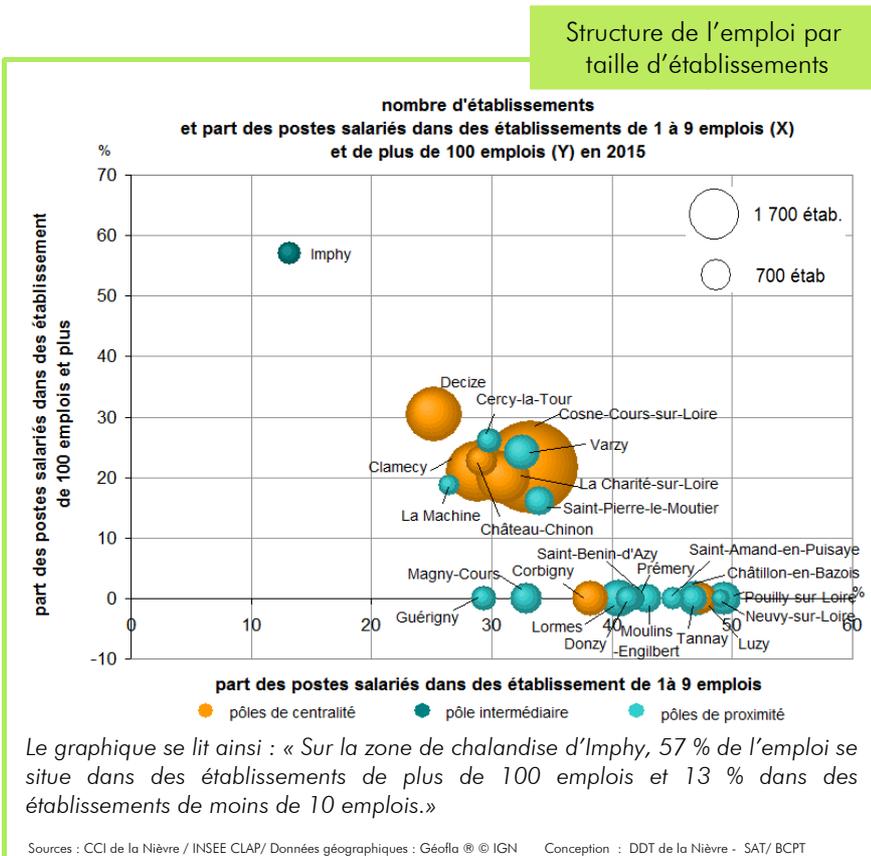
Un très bon maillage économique du milieu rural



La position de la Nièvre, excentrée dans la région, n'implique pas pour autant un enclavement économique des territoires (secteur marchand et non marchand).

Avec une moyenne de 88 établissements pour 1000 habitants, la Nièvre est un territoire qui bénéficie d'un très bon maillage économique sur l'ensemble du territoire, même s'il s'agit souvent d'entreprises de petites tailles.

Sur l'ensemble des zones étudiées, on retrouve ce bon maillage avec une densité qui varie de 53 établissements pour 1000 habitants sur la zone de chalandise d'Imphy à plus de 128 établissements pour 1000 habitants sur la zone de chalandise de Lormes. Sur les 24 zones de chalandises étudiées, 15 ont une densité supérieure ou égale à la moyenne régionale (89 établissements pour 1000 hab.).



Si la densité économique des différents territoires est majoritairement plus élevée que les moyennes régionales, les établissements sont peu pourvoyeurs d'emploi. L'emploi est ainsi majoritairement dans des petits établissements.

Les gros établissements (plus de 100 emplois) sont quasiment tous situés dans des pôles de centralité tandis que les pôles intermédiaires et de proximité sont constitués de très petites structures économiques (à l'exception d'Imphy).

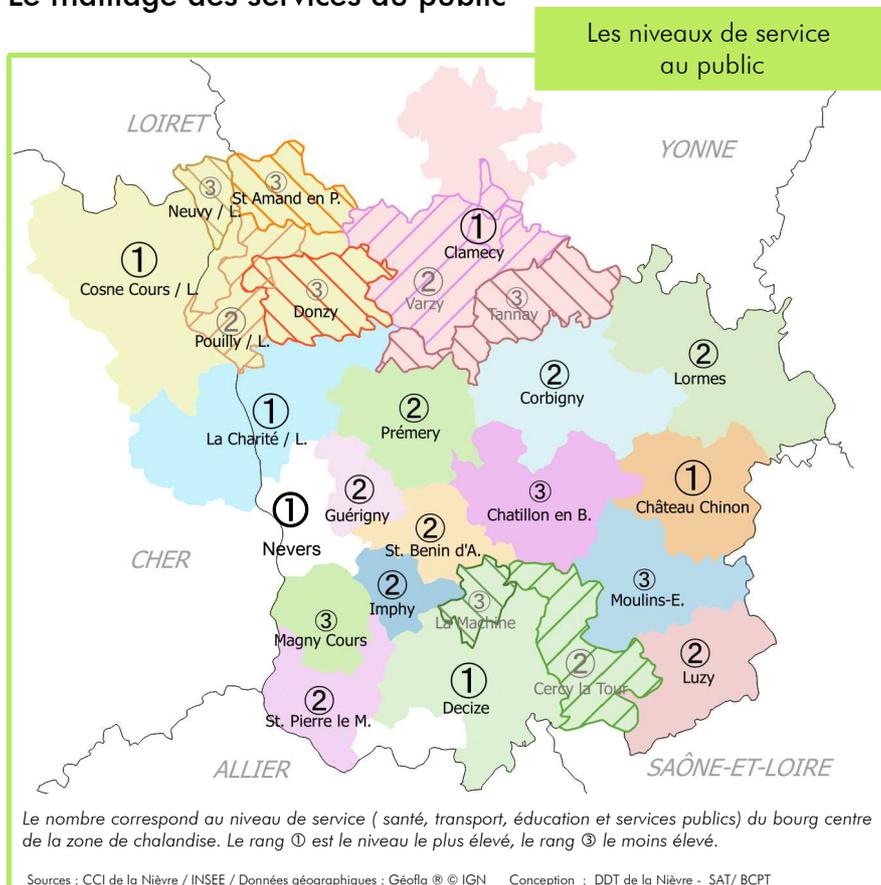
Ces plus gros établissements ne sont pas uniquement concentrés sur l'ouest du département. Ils sont également dans la partie sud en lien avec une tradition historique industrielle (métallurgie-sidérurgie notamment à Imphy).

La zone de chalandise de Château-Chinon bénéficie quant à elle

d'un secteur non marchand développé. Enfin le nord-est du département (Varzy et Clamecy) est composé d'un tissu économique à la fois présentiel et productif.

Les pôles de proximité sont essentiellement composés de petits établissements, souvent familiaux et multisectoriels, avec des centres de décision locaux, ce qui permet à ces territoires ruraux d'être moins exposés en termes d'emploi.

Le maillage des services au public



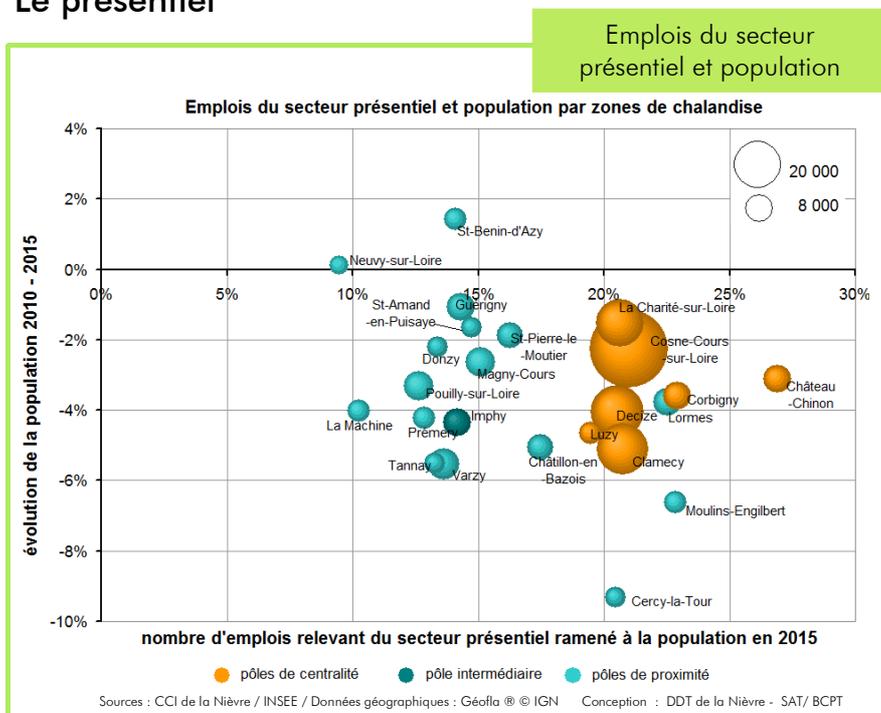
Le niveau d'accès de la population aux services de santé, transport, éducation et services publics n'est pas homogène sur l'ensemble du département.

En termes d'accès aux services, la Nièvre s'articule autour de 6 pôles majeurs, la Préfecture Nevers, les sous-préfectures de Cosne-Cours-sur-Loire, Clamecy et Château-Chinon, auxquels s'ajoutent La Charité-sur-Loire et Decize. Les autres territoires pouvant s'appuyer sur ces six pôles.

Les bourgs-centres hyper-ruraux n'offrent pas forcément un niveau de services au plus bas (Lormes possède un hôpital, Luzy est relié à des infrastructures de transports ferroviaires...). Mais l'éloignement et les difficultés d'accès en termes de transport entraînent une réelle fracture que ce soit pour l'accès à la santé ou à l'éducation. A l'inverse

sur l'axe ligérien, le niveau d'accès de la population aux services, parfois très faible, est compensé par des accès plus aisés et plus rapides. Ainsi des territoires que l'on pourrait qualifier de péri-urbain, situés à moins de 20 km de Nevers ou Cosne-Cours-sur-Loire subissent moins leur faible niveau de services et les évolutions démographiques s'en ressentent.

Le présentiel



La part de l'emploi présentiel du bourg-centre rapporté à la population de sa zone de chalandise varie à moins de 6 % pour Neuvy-sur-Loire qui offre un très faible niveau de services à plus de 20 % pour Château-Chinon qui s'inscrit comme un pôle majeur en termes de services rapportés à sa population et une économie non marchande proportionnellement plus importante.

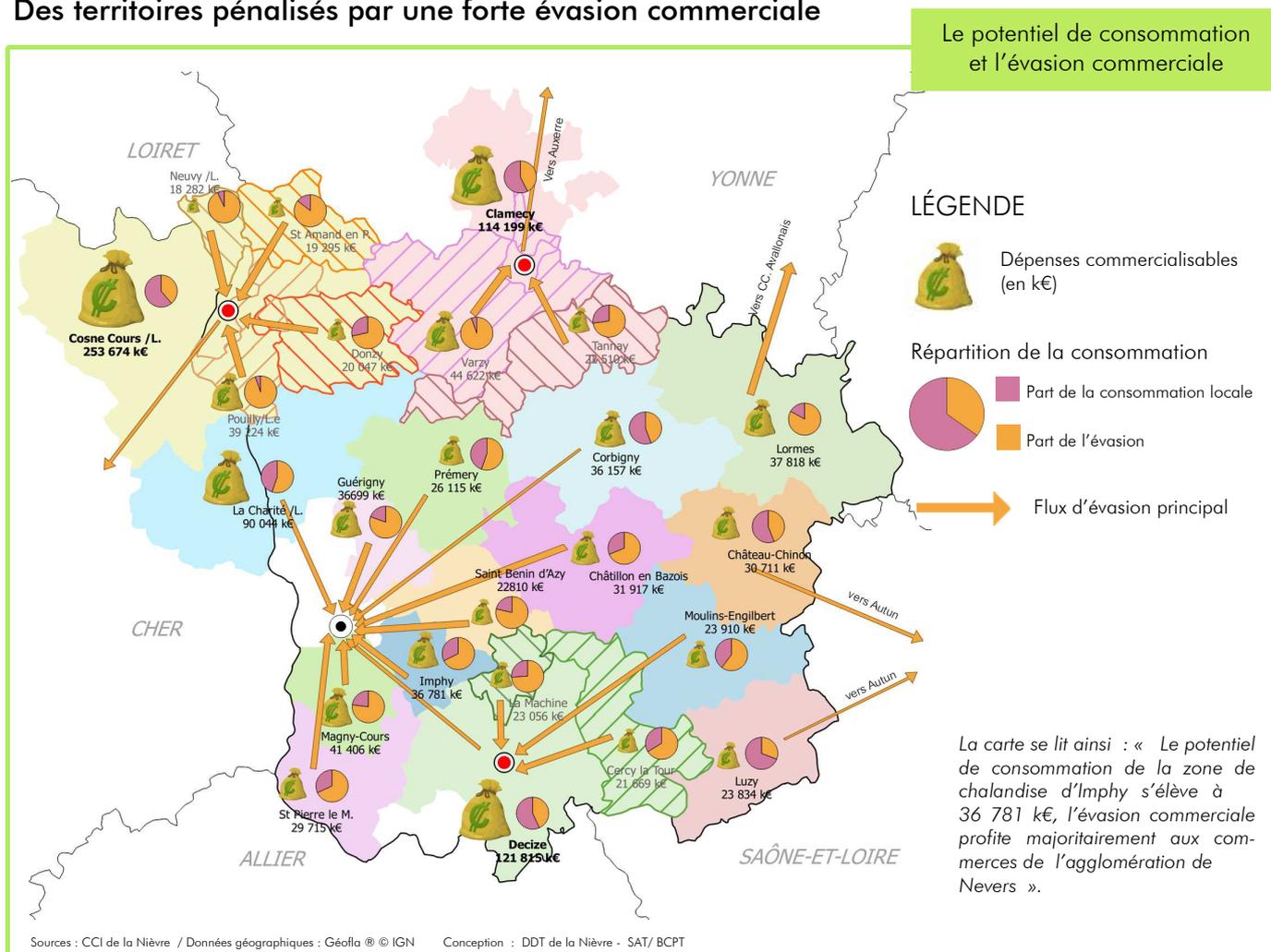
L'emploi présentiel, qui plus est dans le secteur non marchand, peut être un facteur de maintien de la population sur le territoire à défaut d'emploi dans d'autres secteurs d'activités. Ainsi, on constate que sur les zones de chalandise de Luzy, Cosne, Corbigny, Lormes, Château-Chinon

et de La Charité-sur-Loire, avec une économie non marchande importante, la baisse démographique a été contenue.

En milieu plus rural, sur les territoires pour lesquels la part du présentiel s'inscrit dans les moyennes, les baisses démographiques sont nettement plus marquées à l'instar de Cercy-la-Tour, Tannay, Varzy ou Moulins-Engilbert.

A contrario, le territoire faisant apparaître un solde démographique positif (Saint Benin d'Azy) ne fait pas apparaître de corrélation avec l'emploi présentiel sur leur territoire.

Des territoires pénalisés par une forte évasion commerciale



Le potentiel de consommation (produits de consommation courante) s'élève dans la Nièvre à 1 185 M€. Il est en hausse de 3 % (6 % en Bourgogne, 1,9 % en France métropolitaine) en lien avec des évolutions démographiques et socio-économiques différenciées.

En dehors des quatre pôles de Cosne, Decize, Clamecy et La Charité-sur-Loire, les zones de chalandise «pèsent» entre 2 et 4 % de l'ensemble des potentiels de consommation de la Nièvre et sont en cohérence avec le poids démographique de ces territoires. La quasi-totalité de ces bassins voient leur potentiel de consommation augmenter. Cependant, malgré ces signaux « aux verts », ces potentiels de consommation (produits de consommation courante) ne sont pas dépensés uniquement sur leur propre bassin. L'évasion est importante pour de nombreux territoires. Seuls Luzy, Clamecy, Decize et Prémery échappent à une hausse de leur évasion commerciale grâce à une meilleure attractivité de leur offre auprès de leur population.

Sur l'ensemble du département, la vente à distance représente 6 % de la consommation (entre 3,6 % et 8,2 % selon les territoires étudiés). Ce mode de consommation est en hausse sur quasiment tous les bassins et concernent majoritairement les familles de produits «Équipement de la maison» et «Équipement de la personne».

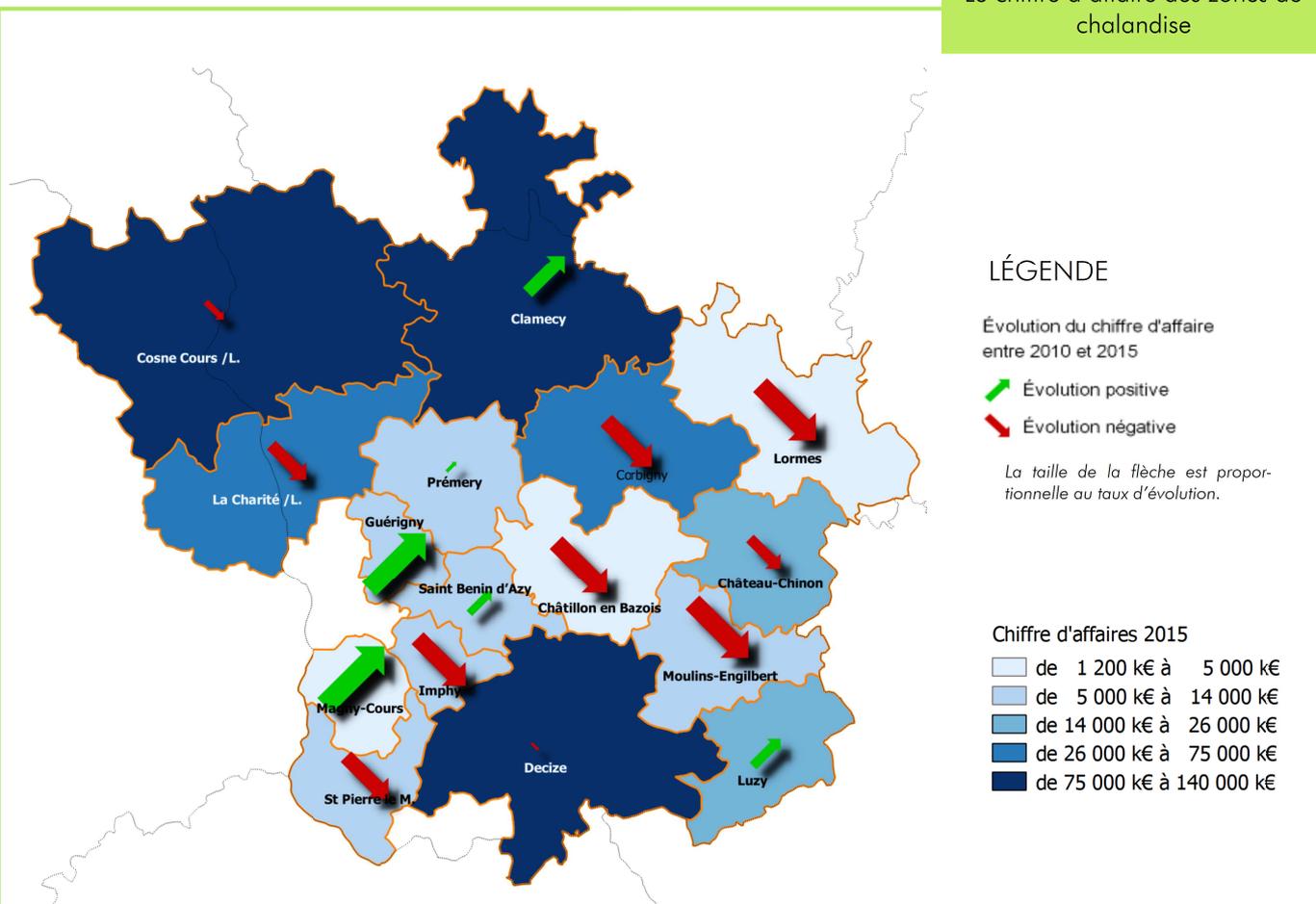
La ruralité des pôles a un impact très net sur les habitudes de consommation. La population pallie au manque d'offre et à des distances plus importantes en utilisant les achats par internet et profite par ailleurs d'un meilleur accès qu'en 2010 au numérique.

Si la vente à distance draine une partie de cette évasion, la majorité des achats restent des achats physiques réalisés sur d'autres pôles commerciaux.

Moins les achats sont récurrents (équipement de la maison, de la personne, culture-loisirs) et plus ils sont regroupés sur quelques gros pôles commerciaux attractifs que sont Nevers et son agglomération, Cosne-sur-Loire, Clamecy, Decize dans la Nièvre et Bourges, Autun et Auxerre à l'extérieur de la Nièvre.

Evolution de l'activité des pôles commerciaux

Le chiffre d'affaire des zones de chalandise



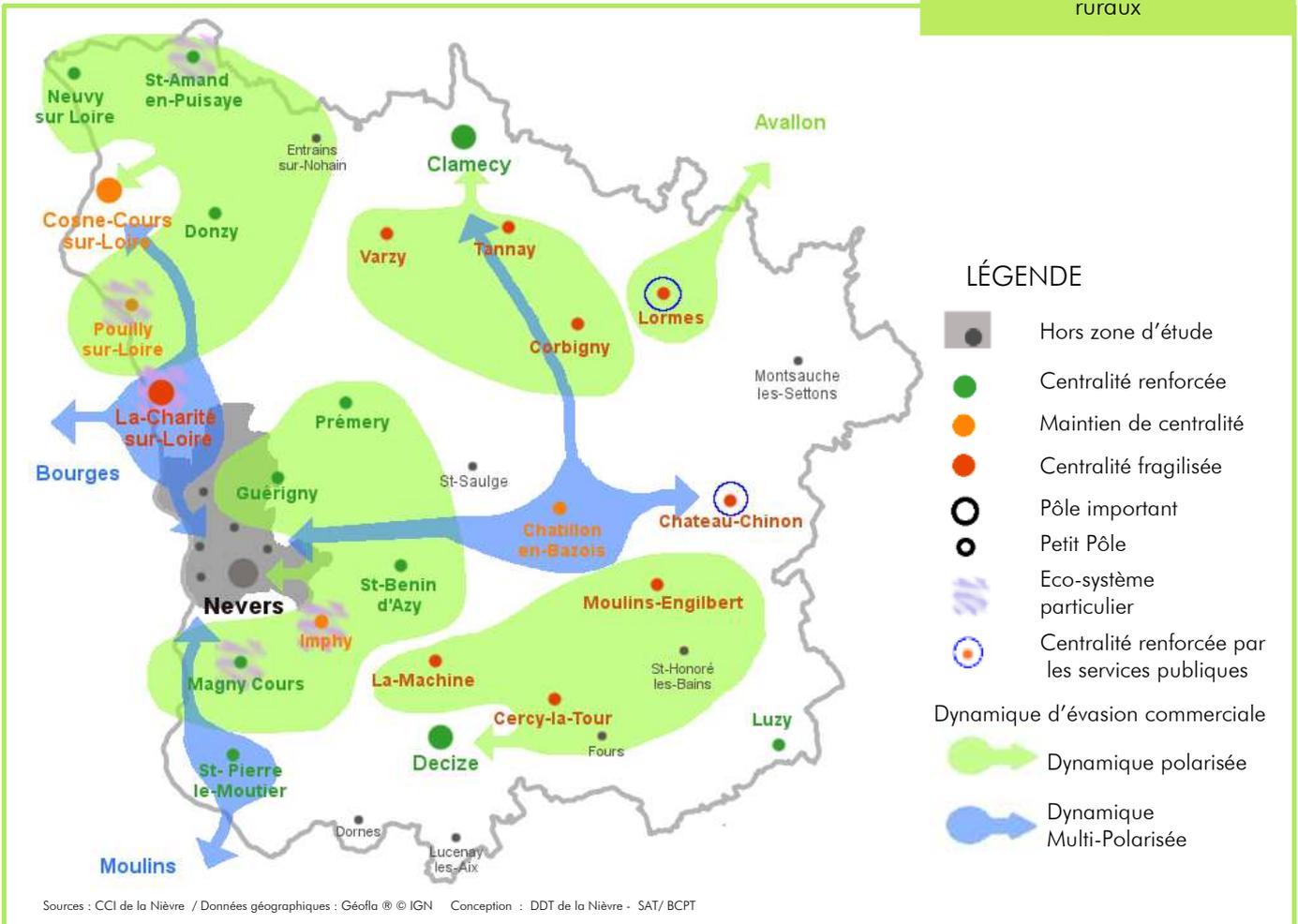
Zoom sur les zones de chalandise de proximité de Cosne-Cours sur Loire, Decize et Clamecy



Sources : CCI de la Nièvre / Données géographiques : Géofla © IGN Conception : DDT de la Nièvre - SAT/ BCPT

Alors que les potentiels de consommation ont augmenté sur quasiment tous les territoires, les chiffres d'affaires des bourgs-centres de la Nièvre ont presque tous subi un net recul sur près des deux tiers des bourgs-centres. Ces bourgs-centres subissent une double sanction : ils perdent de l'attractivité à la fois auprès de leur population avec une évacuation commerciale qui augmente et attirent moins de clients potentiels extérieurs à leur zone de chalandise.

Un appareil commercial qui évolue, des populations nouvelles qui s'installent, un tissu économique favorable sont autant de facteurs permettant d'accroître l'attractivité des pôles commerciaux et des bourgs-centres. Mais c'est parfois au détriment des commerces de bourgs-centres ruraux « fagocytés » par des pôles commerciaux proposant une offre plus complète.



Plusieurs indicateurs peuvent être pertinents pour qualifier les trajectoires économiques et l'attractivité des territoires.

On pourra ainsi retenir :

- le dynamisme démographique,
- l'évolution du tissu économique,
- les courbes de l'emploi,
- ainsi que l'activité commerciale.

Les évolutions sont rarement totalement positives. Ainsi, on ne trouvera aucun territoire présentant tous ces indicateurs au « vert ». Mais, lorsqu'un ou plusieurs indicateurs sont positifs, on peut imaginer qu'une spirale positive se met en marche.

A l'inverse, lorsque les évolutions sont négatives, et qu'une majorité d'indicateurs se mettent au « rouge » (voire tous les indicateurs), l'attractivité et le rôle de centralité sur leur territoire sont dégradés.

Géographiquement, on constate une réelle fracture entre les parties Est du département de la Nièvre (à l'exception de Luzy) et l'axe ligérien. Les centralités fortes ou en devenir ne correspondent plus aux seuls anciens maillages administratifs.

Malgré des moyens mis en place pour pallier l'hyper-ruralité de nombreux territoires (notamment dans le domaine du numérique), il apparaît une

fracture réelle liée à l'éloignement et aux manques d'infrastructures.

Ainsi, certains territoires qui ont historiquement joué leur rôle de centralité pour leur territoire, peinent de plus en plus à tenir ce rôle compte tenu de leur perte démographique et d'attractivité. On retrouve ces caractéristiques sur la partie Est du département de la Nièvre.

Par ailleurs, dans un contexte de démographie déclinante à l'échelon de la Nièvre, les territoires se concurrencent et l'attractivité croissante des pôles principaux participent au « phagocytage » de pôles moins attractifs en termes d'emplois ou d'offre de services.

On peut néanmoins dégager des « facteurs-clés de succès » pour les territoires qui se renforcent. On pourra ainsi citer la présence d'écosystème (Saint Amand-en-Puisaye, Magny-Cours, Imphy), le développement de la péri-urbanisation (Guérigny, Saint-Benin-d'Azy, Neuvy-sur-Loire...) avec des territoires, initialement ruraux, qui doivent adapter leur économie résidentielle à une population résidentielle ou encore des volontés politiques de s'appuyer sur le caractère hyper-rural et excentré de leur territoire pour se développer (Luzy).

La présence de services publics (essentiellement santé puis transport et éducation) n'est pas la seule garante de l'attractivité des territoires. Mais lorsqu'elle est déficiente et que le territoire est enclavé (comme pour la plupart des territoires que l'on qualifiera d'hyper ruraux), les bourgs-centres non seulement se fragilisent mais mettent également en danger tout le maillage rural de leur territoire.

Une déficience de services publics sera beaucoup plus « understandable » pour la population si le territoire n'est pas enclavé et qu'il permet de se rendre vers ces services plus facilement. Le challenge devient le maintien voire le développement des bourgs-centres et de leur appareil commercial face à la logique de péri urbanisation.

La taille des bassins étudiés ainsi que l'enjeu en termes d'aménagement de territoires impliquera de travailler nécessairement à la redynamisation des centres bourgs faute de voir un pan entier du département de la Nièvre accentuer sa position fragile. ■

Méthodologie et définitions

Les pôles d'appui :

La définition des bourgs-centres analysés a été identifiée par le SRADDT de Bourgogne et 24 ont été retenus. Nevers et son agglomération n'ont pas été retenues dans cette étude.

La définition des zones d'influence des bourgs-centres a été réalisée à partir des zones de chalandise de chaque bourg centre étudié.

Méthodologie de l'enquête flux de consommation :

Les présentes données sont extraites et traitées à partir de l'enquête sur les flux de consommation par les CCI de Bourgogne, réalisée en mars 2015 et mises en regard avec les données de la précédente étude réalisée en 2010.

Les évolutions sont présentées en euros courants, TTC.

La méthodologie d'enquête repose sur le questionnement concernant le dernier acte d'achat pour chaque produit du questionnaire. Cette méthode garantit une bonne représentativité de tous les comportements d'achats (toutes les formes de vente étant représentées).

Le territoire d'étude a été découpé en différents bassins de consommation (34 pour la Nièvre).

Sur chacun des bassins, entre 25 et 55 ménages ont été interrogés en fonction du poids de la population du bassin, soit 1 000 ménages sur l'ensemble du département de la Nièvre.

L'échantillon de répondants retenu sur chaque secteur est représentatif au sens sociodémographique des caractéristiques de l'ensemble des ménages résidant sur le secteur, garantissant une meilleure fiabilité des résultats au niveau des secteurs d'habitation. Pour mieux appréhender l'origine du niveau d'activité sur les pôles, ont été intégrées dans la base régionale, les enquêtes réalisées sur les départements extérieurs (secteurs du Cher limitrophes à la Nièvre notamment).

Les secteurs d'habitation ayant été refondus par rapport à la précédente enquête pour tenir compte des évolutions de population, les comparaisons par rapport à des résultats préalablement présentés à partir d'études antérieures ne seraient pas cohérentes.

Le niveau d'activité présenté correspond uniquement aux apports de la zone d'enquête. Il ne prend pas en compte les apports touristiques, professionnels ou de passage mais uniquement les apports de la clientèle locale et de la clientèle extérieure enquêtée ou consolidée (secteurs limitrophes à la région).

Dans un souci d'harmonisation entre les données 2010 et 2015, l'étude présente portera sur un panel de 38 produits alimentaires et non alimentaires.

Zones de chalandise :

La zone de chalandise correspond aux secteurs géographiques d'où provient la majorité de la clientèle.

Bien qu'elle ne soit pas considérée comme un territoire administratif, la zone de chalandise permet de définir et d'analyser un bassin dans lequel la population vit et consomme.

Pour la définir, les présentes données utiliseront les résultats de l'enquête réalisée par les CCI de Bourgogne sur les flux de consommation.

Dépenses commercialisables (DC) ou Potentiel de consommation :

Elles correspondent à l'argent dépensé par les ménages pour les produits de consommation courante. Elles sont estimées pour l'ensemble des produits de l'enquête CCI et pour chaque secteur géographique grâce à l'application d'un modèle tenant compte de trois facteurs : le nombre de ménages de chaque secteur (source INSEE), la consommation moyenne par ménage pour chaque famille de produits (source INSEE et comptabilité nationale) et des Indices de Disparité de la Consommation prenant en compte la taille des ménages de chaque secteur, l'âge du chef de famille et la profession des actifs (source CCI France).

DC (secteur, produit) = moyenne nationale par ménage (produit) x indice de disparité (produit, secteur) x nombre de ménages (secteur).

Niveau de services au public :

Le niveau le plus élevé présente une offre complète dans les services de la santé (généraliste, pharmacien, profession paramédicale et spécialiste, clinique ou hôpital), de l'éducation (école maternelle à lycées professionnel, général et technologique), des transports (bus, ligne ferroviaire) et des services publics (poste, trésorerie générale, gendarmerie, pompier...).